

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**ORDRE DU JOUR DU 15 AVRIL 2024**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024;
- 3.1 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de l'entreprise 9298-3303 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 920, rue Jay-Copper en lien avec l'aménagement d'entrées charretières sur la propriété;
  - 4.2 Dérogation mineure de Gestion Michel Dion inc. concernant l'immeuble situé au 1161, route 111 est en lien avec l'installation d'une nouvelle enseigne sur socle sur la propriété;
  - 4.3 Dérogation mineure de M. Georges Gingras concernant l'immeuble situé aux 320 à 322, 12<sup>e</sup> Avenue Est en lien avec l'agrandissement de la résidence par l'ajout d'un vestibule d'entrée;
  - 4.4 Dérogation mineure de M. Maxime Gagnon Bouchard et Mme Émilie Talbot concernant l'immeuble situé au 4508, chemin Lemerise en lien avec l'agrandissement du garage isolé;
  - 4.5 Dérogation mineure de M. Jacques Carrière concernant l'immeuble situé au 80, rue du Centenaire afin de régulariser l'implantation du garage isolé sur la propriété ainsi que ses dimensions;
  - 4.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 131, 1<sup>re</sup> Avenue Est (Astral coiffure);
  - 4.7 Avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 1 - Démission monsieur Robert Julien;
  - 4.8 Autorisation de signer l'entente avec le MAMH dans le cadre du Fonds région ruralité (FRR) volet 3 – Projet Signature Innovation;
  - 4.9 Autorisation de signer une convention d'aide financière dans le cadre du volet 2 du Programme « PRIMEAU » (dossier 2038041) projet de réfection des conduites souterraines de la 2<sup>e</sup> Avenue Est;
  - 4.10 Programme d'aide à la voirie locale sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux no dossier : 00031069-1-88055-2021-04-26-4 rue Nadon et Tremblay;
  - 4.11 Demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les prolongements de ses infrastructures souterraines (aqueduc, égouts) – Développement Parc Therrien;
  - 4.12 Demande d'autorisation ministérielle auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le concassage de résidus de béton;
  - 4.13 Adoption de la politique en développement durable de la Ville d'Amos;
  - 4.14 Comptes à payer au 31 mars 2024;
  - 4.15 Affectation des réserves financières;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du second projet de règlement n° VA-1281 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.2 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-1285 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.3 Adoption du projet de règlement n° VA-1285 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.4 Retrait du règlement n° VA-1279 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction – Mars 2024

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.